Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 35 (1989)

Heft: 6

Rubrik: Mosaïque

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Suisse, pays des champions de ski

En remportant onze médailles (3 d'or, 5 d'argent et 3 de bronze) lors des Championnats du monde de Vail (Etats-Unis), les skieurs suisses courant dans les disciplines alpines n'ont pas seulement répondu à nos espérances, qui étaient placées très haut; ils les ont même dépassées et ont du même coup confirmé la réputation qu'a la Suisse d'être le pays des champions de ski, réputation acquise lors des Championnats du monde de 1985 à Bormio. Ils y sont parvenus malgré que les Autrichiens les aient cette fois talonnés. Sur notre photo, on voit les Suissesses et Suisse qui ont gagné une médaille d'or: de gauche à droite, Vreni Schneider, Martin Hangl et Maria Walliser. (Photo: Keystone)

Les Suisses aiment voyager

En 1988, les Suissesses et Suisses ont fait sept millions de voyages à l'étranger et dépensé en moyenne 1180 francs par voyage. Cela fait sept pour cent de plus que l'année précédente ou 7,8 milliards de francs, que l'étranger a reçus au titre d'exportations invisibles. Les pays de destination préférés ont été l'Italie, la France, l'Espagne et l'Angleterre; mais, en cinquième position déjà, on trouve les Etats-Unis, qui ont réussi à accroître le plus leur part, avec un taux de croissance de 31 pour cent.

Orientation nouvelle du «Heimatschutz»

Au mois de juin de cette année, la Ville de Winterthour recevra le prix Wakker 1989 pour avoir su respecter l'habitat ouvrier (notre photo) et les quartiers de villas du XIXe et du début du XXe siècle. Par ce choix, la Ligue suisse du patrimoine national (LSP) prend une orientation nouvelle: depuis que ce prix, doté de 10000 francs, a été institué en 1972, c'est la première fois que la LSP ne le décerne pas à une commune pour son centre ancien d'un village ou à une vieille ville historique qui a l'éclat d'une carte postale. La Ville de Winterthour est ainsi récompensée pour avoir su préserver plusieurs quartiers et habitations disséminés dans toute la ville, qui assurent une haute qualité de l'habitat. Ils datent tous de l'époque de l'industrialisation, époque qui a été jusqu'ici négligée lors de l'attribution des prix, alors même qu'elle a beaucoup plus longuement marqué nos conditions de vie actuelles que l'époque féodale et paysanne. (Photo: LSP)

Colonne à Bruno Schläppi: initiative «Pour une Suisse sans armée»

La fin d'une vache sacrée?

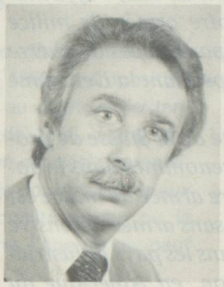

Le 26 novembre de cette année, les Suissesses et Suisses devront voter sur l'initiative «pour une Suisse sans armée et pour une politique globale de paix». Cette initiative populaire est appuyée par 111300 signatures. La nouvelle teneur de la première phrase de l'article 17 de la Constitution fédérale serait la suivante: «La Suisse n'a pas d'armée». C'est pourquoi cette initiative sera sans doute rejetée à une très forte majorité. Cependant, le nombre des «non» permettra d'apprécier la volonté qu'a le peuple suisse d'assurer la défense nationale.

En 1982, les Jeunes socialistes avaient lancé cette idée et fondé le «Groupement Suisse sans armée», qui a été immédiatement appuyé par les milieux pacifistes et gauchistes. Dans leur campagne en vue de la votation, les Jeunes socialistes s'attaquent aux liens traditionnellement étroits qui existent entre le peuple et l'armée. Pour eux, le système de milice suisse est un «instrument de l'oppression bourgeoise», qui est «antidémocratique et misogyne» et qui «militarise la vie politique». Ils contestent la thèse officielle défendue par les responsables de notre politique extérieure, qui prétendent que l'armée a un effet de dissuasion, qu'elle contribue de façon crédible au maintien de la neutralité permanente et armée et qu'elle constitue de ce fait un élément essentiel de notre politique de sécurité et de paix.

Quelle valeur faut-il accorder à de tels arguments? A une époque où l'importance que l'on attache à la défense nationale varie rapidement et où les classes d'âge nées pendant la haute conjoncture – qui ont été marquées par la guerre du Viêt-nam plutôt que par le soulèvement de Budapest – accomplissent leur premier service militaire, la volonté de défense de la Suisse est plus que jamais remise en question. L'armée a cessé d'être une «vache sacrée». Cinquante ans après la mobilisation de 1939 et plus de 40 ans après la fin de la guerre, la mentalité des gens a fondamentalement changé. On se rend de mieux en mieux compte qu'il n'est plus possible de gagner une guerre; l'attitude des jeunes face à l'armée s'en ressent, même lorsque celle-ci est purement défensive, comme c'est les cas de l'armée suisse. Les enquêtes effectuées montrent bien que ce n'est pas la volonté de défense que l'on met en doute; mais, à une époque où il y a une surcapacité de moyens de destruction nucléaires et conventionnels, le drill, la vie militaire et les dépenses pour l'armement sont remis en question et peuvent nuire au désir des jeunes de servir leur pays. Quand on demande aux Suisses où l'on pourrait faire des économies dans le budget de la Confédération, beaucoup d'entre eux mentionnent les dépenses militaires. Des enquêtes sérieuses montrent également que les jeunes notamment ne sont pas suffisamment informés: ils ne savent pas grand-chose sur le but de notre défense nationale, qui est de dissuader un ennemi potentiel, ni sur les buts poursuivis par notre politique extérieure, notre politique de sécurité et notre politique de paix, et encore moins sur les efforts importants de notre diplomatie pour sauvegarder la paix et offrir nos bons offices.

Il ne faut pas tourner en dérision les arguments contre l'armée avancés par des pacifistes sincères; il s'agit plutôt d'une profession de foi

en faveur de la paix. En revanche, les arguments abscons des Jeunes socialistes au sujet de l'armée antidémocratique et de «l'école de la nation» antisociale ne peuvent guère faire illusion. Ils sont à côté de la question, qui est de savoir si l'on veut maintenir la défense nationale. Les réserves faites aux Chambres fédérales par les socialistes – absence d'un service civil et dépenses d'armement trop élevées – ne sont pas non plus des arguments qui plaident en faveur de l'initiative. La seule question qui se pose est de savoir si nous voulons ou non une armée pour nous défendre. De ce point de vue, l'affirmation des Jeunes socialistes, selon laquelle notre armée de milice serait totalement incapable de défendre notre pays en cas de guerre et n'aurait pas non plus été à même de le faire pendant la Deuxième Guerre mondiale, perd tout crédit.

Rares sont ceux qui mettent en doute la volonté de la Suisse de protéger son indépendance. Pour des chercheurs renommés dans le domaine de l'étude de la paix et des conflits, notre armée de milice est même un modèle du genre, car un Etat neutre sans armée défensive ne serait pas crédible. Certes, il est exact que dans les pays industrialisés hautement développés, à savoir au Japon, en Amérique du Nord et en Europe, la guerre est devenue quelque chose d'abstrait et qu'actuellement l'Est et l'Ouest sont décidés à faire subir à leurs armées une «cure d'amaigrissement». Seulement voilà, pour le moment ce ne sont là que des déclarations d'intention: les potentiels d'extermination existent toujours. Le type de menaces et le caractère de la guerre ont complètement changé, notamment pour ce qui est des foyers de conflit dans le tiers monde. Les spécialistes de la recherche sur la paix et les conflits nous mettent en garde contre des mesures de désarmement unilatérales. Pour le Norvégien Johan Galtung, le caractère défensif de l'armée suisse constitue vraiment un cas idéal. Il pourrait servir d'exemple aux grandes puissances pour ramener leur armée au niveau d'une armée purement défensive.

Il est vrai qu'un pays ne peut guère renoncer à l'armée en tant qu'instrument du pouvoir étatique. On ne peut pas maintenir l'ordre sans force armée. Quant à savoir si l'armée pourrait encore, aujourd'hui, être engagée contre des grévistes ou contre des opposants à l'énergie nucléaire, c'est là une question qui ne concerne pas tant l'armée en soi, mais qui dépend plutôt de la conception que l'on a à un moment donné de la démocratie.

Ceux qui soutiennent cette initiative ne sont pas forcément des «illuminés gauchistes». L'initiative permet de mieux faire connaître notre politique traditionnelle en matière de sécurité et de relations extérieures. Quant à la réforme de l'armée, nous en reparlerons une autre fois.

Sculpture de neige dorée

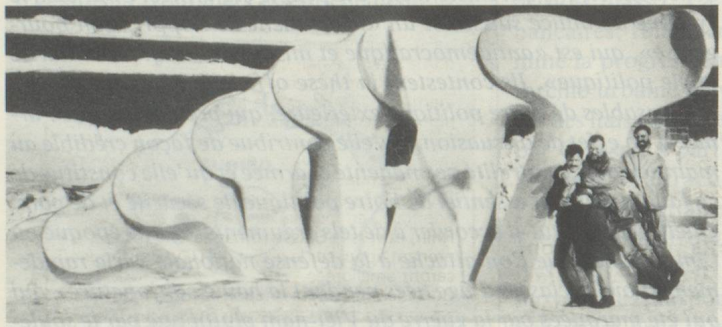

Ce n'est pas seulement en ski alpin que les Suisses gagnent des médailles d'or. Urs Schmidt de Belp (BE), Richard Wyss de Berne et Bruno Tanner de Dagmarsellen (LU), de droite à gauche, ont gagné à Québec (Canada) la médaille d'or pour leur sculpture de neige «vie de l'homme, du nouveau-né couché à l'adulte». (Photo Keystone)

Décès de Hermann Burger

L'écrivain suisse Hermann Burger s'est donné la mort au mois de mars, à l'âge de 46 ans. Peu de temps avant sa mort est paru son roman «Brunsleben», premier volume de son œuvre intitulée «Brenner» qui devait en compter quatre. Burger est considéré comme un virtuose de la langue, comme un artiste aux formules originales, qui avait une prédilection pour le burlesque. Parmi ses œuvres principales, il faut citer les romans «Schilten» – pour lequel il a obtenu en 1978 le prix de la fondation Schiller – et «Die künstliche Mutter» (1982) ainsi que les récits «Diabelli» (1979) et «Blankenburg» (1986). Fait également partie de ses derniers ouvrages son traité «tractatus logico-suicidalis – über die Selbsttötung». (Photo: Key)

Le nouveau livre

Enfant en Appenzell

Albert Manser, qui s'est entièrement voué à la peinture traditionnelle de sa patrie appenzelloise en s'inspirant de l'art naïf, a écrit un livre d'enfants intitulé «P'tit Albert», qui plaît d'ailleurs aussi aux grandes personnes. L'artiste y raconte en 19 illustrations en couleurs – complétées par de brefs textes – sa propre enfance en Appenzell (notre photo). La magistrale représentation des saisons et des coutumes mérite d'être mentionnée spécialement. Ce livre a été distingué comme l'un des «plus beaux livres de l'année 1987» et existe aussi en allemand («Albertli») et en anglais («Little Albert»). *JM*

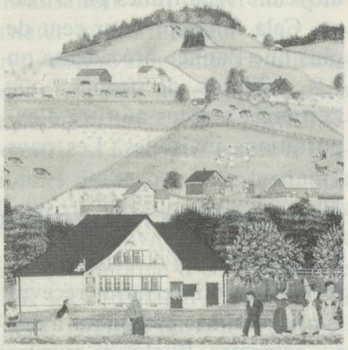

Albert Manser, P'tit Albert. L'histoire d'un garçon d'Appenzell. Livre d'enfants Atlantis chez Pro Juventute. Fr.s. 24.80 (vous pouvez commander ce livre au Secrétariat des Suisses de l'étranger).

Télégrammes

■ *Swissair* étend son réseau aérien. Depuis cet été, les vols relient la Suisse à 108 villes dans 67 pays. Voici les nouvelles destinations: Izmir (Turquie) Lyon (France) et Ljubliana (Yougoslavie).

■ L'année passée, *l'industrie chocolatière suisse* a atteint pour la première fois un chiffre d'affaires de plus d'un milliard de francs.

■ En 1988, 702 personnes ont été atteintes du *sida en Suisse,* ce qui correspond au double du chiffre de l'année précédente.

■ Avec 1006530 personnes, l'effectif des *étrangers résidant en Suisse* a de nouveau dépassé, à la fin 1988, le chiffre d'un million de personnes, pour la première fois depuis le début des années septante.

Convention sur les déchets dangereux

Les efforts déployés depuis des années pour trouver un consensus global au sujet des mouvements de déchets dangereux ont abouti à un résultat concret avec la signature, au mois de mars de cette année, de la Convention de Bâle. Comme promoteur de cette convention, la Suisse a joué dans cette affaire un rôle important. La convention donne à chaque pays le droit d'interdire l'importation de déchets spéciaux et d'autres déchets destinés à être éliminés. Des conventions bilatérales entre signataires et non-signataires de la convention ne sont autorisées que si les dispositions qu'elles prévoient n'assurent pas moins bien la protection de l'environnement que celles de la convention. Un secrétariat installé à Genève est chargé de surveiller que la convention est bien respectée.

Revue folklorique

A une époque où l'information couvre le monde entier, nous risquons tous de perdre de vue notre propre milieu. Comme Suisses de l'étranger, vous en savez un bout sur les pays lointains, leur beauté et leurs problèmes, et vous ressentez en général d'autant plus le besoin de vous occuper de vos propres racines. «Popularia», le magazine du folklore suisse (seulement en allemand), s'intéresse avant tout aux us et coutumes typiquement suisses ainsi qu'à leur origine. Mais «Popularia» sert aussi de support pour la littérature et l'art populaire. Et, grâce à Wysel Gyr, le folklore musical n'est pas non plus oublié. Avec ses pages illustrées, cette revue établit avec le pays d'origine un lien marqué par les traditions populaires. Pour recevoir gratuitement un numéro spécimen, veuillez vous adresser à: *«Popularia», Hohle Gasse, CH-4323 Wallbach, tél. 061 85 15 66.*

L'affaire Kopp

Depuis la démission pénible de la conseillère fédérale Elisabeth Kopp en janvier 1989, les enquêtes vont bon train. Les Chambres fédérales ont institué une commission parlementaire d'enquête qui est dotée de pouvoirs étendus et qui a pour mission de faire toute la lumière sur les aspects politiques, administratifs et organisationnels de l'affaire Kopp. C'est d'ailleurs, depuis qu'existe l'Etat fédéral, la deuxième fois seulement qu'une telle commission est instituée (en 1964, un organe similaire avait examiné l'affaire des Mirages). – En outre, lors de la session de printemps, le parlement a levé l'immunité (protection des magistrats contre des poursuites pénales) d'un conseiller fédéral, ce qui ne s'était encore jamais vu dans l'histoire de notre pays. La voie était ainsi libre et permettait d'ouvrir contre Elisabeth Kopp une procédure pénale qui doit dire si l'ancien ministre de la justice s'est rendu coupable de violation du secret de fonction et, le cas échéant, d'autres délits.
Cette affaire a été déclenchée par le téléphone que la conseillère fédérale Kopp a fait à son mari le 27 octobre 1988 – téléphone dont on n'a eu connaissance qu'au mois de décembre – pour lui conseiller de démissionner du conseil d'administration de la Shakarchi Trading, cette société étant soupçonnée d'avoir blanchi de l'argent provenant de la drogue.

Championnats du monde de skeleton

Des hommes intrépides dans un goulet de glace

Durant le premier week-end de février, Saint-Moritz a vu une grande démonstration: sur la piste de bob se déroulaient les deuxièmes Championnats du monde de skeleton.

Pendant des décennies, quand on parlait de skeleton, on entendait exclusivement les courses qui se déroulaient sur la célèbre piste du Cresta-Run à Saint-Moritz. Celle-ci a des virages qui ne sont pas inclinés et les patins sont suspendus. Outre cela, on a commencé, il y a trente ans environ, à utiliser des skeletons à patins rigides pour descendre sur des pistes de bob normales. Aujourd'hui, les pilotes de skeleton sur piste de bob sont invités à courir sur toutes les pistes de bob du monde. Ainsi, ils atteignent des vitesses pouvant aller jusqu'à 130 km à l'heure et portent des combinaisons plastifiées qui offrent peu de résistance à l'air et doivent être parfaitement entraînés pour prétendre à une place d'honneur.

Alain Wicki souverain

Il y a dans l'équipe suisse un membre qui a un talent exceptionnel: Alain Wicki, qui mesure 174 cm, pèse 65 kg et est âgé de 27 ans; il est le fils de Jean Wicki, médaillé d'or en bob à quatre à Sapporo. Cet étudiant en droit, qui a un sens inné de la dynamique et des forces physiques, a fait à Saint-Moritz la preuve de son grand talent. En réalisant le meilleur temps dans les quatre manches, le pilote de Regensdorf a été sacré champion du monde de skeleton sur piste de bob, après avoir déjà gagné auparavant la coupe du monde.

Wicki sur la piste de bob.

Alain Wicki saute sur sa luge.

Texte et photo: Karl Hofer